



TERMES DE REFERENCE

Renforcement des capacités en informatique des magistrats et des greffiers

PROGRAMME D'APPUI A LA STABILISATION DU MALI A TRAVERS LE RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT
PROSMED



Royaume des Pays-Bas



Nom du projet : PROSMED

Titre de l'article : Bureau d'informatique pour la formation en TIC

Pays / Lieu d'affectation : Mali

Lieux de voyage prévus (le cas échéant) : Bamako, Mali

Date de début d'affectation : October 3, 2022

Durée de la mission / ou date de fin (le cas échéant) : 5 jours

Nom et fonction du superviseur : Filippo Di Carpegna, Conseiller Etat de Droit du PNUD
Mali

Modalités de paiement : Lump Sum (payments linked to deliverables)

1. Contexte

Sept ans après la signature de l'Accord de paix et de réconciliation en 2015, le Mali reste confronté à de nombreux défis sécuritaires avec l'apparition de nouvelles menaces contre la paix et la stabilité. L'insécurité, qui a commencé dans les régions du nord, s'est étendue au centre du pays avec l'avènement d'un extrémisme violent et la radicalisation des jeunes. En outre, la dégradation de la situation sécuritaire est exacerbée aujourd'hui par des tensions intercommunautaires. L'insécurité et l'insurrection ont réduit ultérieurement la faible présence de l'État dans les régions touchées entraînant une détérioration de l'état de droit et des conséquences négatives pour les capacités d'adaptation et les moyens de subsistance des populations locales, en particulier les femmes et les jeunes.

Des faiblesses en matière de gouvernance sont en outre présentes dans plusieurs administrations clés de l'État limitant l'accès aux services publics. Des problèmes de corruption persistent alors que les lacunes en matière de sécurité et de justice ont affecté la confiance du public dans le système judiciaire. L'accès aux services judiciaires par les personnes vulnérables, en particulier les femmes, reste un défi. Les prisons sont surpeuplées, les conditions de détention dans les pénitenciers sont difficiles et le nombre de détenus en détention préventive reste très élevé.

Afin d'accompagner les efforts mis en œuvre par le Gouvernement malien pour surmonter ces nombreux défis, le PNUD, la MINUSMA et ONU Femmes ont développé le **Programme d'appui à la Stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'État de Droit (PROSMED)** dans le cadre du centre global de coordination des activités relatives à l'état de droit dans les contextes post-conflit et de crise. Il s'inscrit dans le cadre du nouveau programme pays du PNUD Mali (CPD), de la Note Stratégique d'ONU Femmes et du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Mali 2020-24 (UNSDCF).

2. Justification

En décembre 2019, le ministère de la Justice et des droits de l'homme s'est doté de la loi n°2019-072 du 24 décembre 2019 portant loi d'orientation et de programmation pour le secteur de la justice 2020-2024. Cette loi comporte les 5 axes stratégiques suivants :

- Adaptation du cadre juridique et réglementaire aux nouvelles orientations assignées à la justice ;
- Modernisation et le relèvement du niveau de performance des services judiciaires ;
- Consolidation de l'État de Droit et le renforcement des droits de l'Homme ;
- Renforcement de la lutte contre la corruption, la délinquance financière, le terrorisme, la drogue et la criminalité transfrontalière ;

- Modernisation et le renforcement du système de communication de la justice.

Afin de mieux cerner les problèmes liés au fonctionnement des chaînes civile et pénale et mieux contribuer à l'amélioration de l'efficacité à la performance des juridictions, le PNUD à travers son programme PROSMED a réalisé en 2020 une étude pour faire une analyse détaillée du fonctionnement et des besoins des juridictions en prenant comme échantillons, un TGI, un TI et une JPCE. Cette étude réalisée dans les juridictions du centre¹ (Ségou, Bla, Mopti et Djenné) a révélé des faiblesses au niveau du fonctionnement des chaînes civile et pénale. Au-delà des défis traditionnels liés à l'insuffisance des effectifs du personnel très prononcée dans les juridictions du Nord et du centre Mali en raison d'une multiplicité de facteurs dont ceux liés à la persistance de l'insécurité dans ces zones, l'insuffisance de formation des acteurs de la justice notamment en informatique et traitement de texte a été révélé.

L'étude sur la détention provisoire dans les établissements pénitentiaires et d'éducation surveillée de Kayes, Mopti, Ségou et Sikasso réalisée par le PNUD en 2021 a également relevé que 60% du personnel judiciaire interviewés ne savent pas manipuler l'ordinateur ce qui peut induire des retards dans le processus de production des décisions de justice car entre le premier manuscrit et la validation définitive de la version saisie d'une décision de justice, il s'écoule un temps variant entre deux semaines et 3 mois. Pour pallier cet état de fait, ces deux études ont recommandé d'évoluer vers la formation du personnel judiciaires notamment les magistrats et les greffiers en informatique à travers notamment l'introduction à l'informatique et les traitements des textes.

C'est dans cette optique que le PNUD - à travers son Programme PROSMED mis en œuvre conjointement avec la MINUSMA et ONU Femmes envisagent d'organiser des ateliers de formation des magistrats et des greffiers sur toute l'étendue du territoire. Les ateliers serviront en outre de base d'évaluation des besoins et lacunes des personnels judiciaires en matière informatiques pour pouvoir mieux organiser des recyclages et de futures séances de renforcement des capacités du personnel judiciaire. Les formations prévues dans le cadre de ces TdR ne concernent que les zones ciblées par le programme PROSMED.

3. Objectifs

3.1.Objectif général

Amélioration de la performance des juridictions par le renforcement les capacités des magistrats et des greffiers dans le domaine de l'informatique.

3.2.Objectifs spécifiques

Renforcer les capacités des acteurs judiciaires sur l'utilisation de l'outil informatique.

4. Résultats attendus

- Les besoins et lacunes des personnels judiciaires en matière informatiques sont identifiés ;
- Les capacités des magistrats et des greffiers sont renforcées dans l'utilisation l'environnement Windows ;

¹ Analyse du fonctionnement des chaînes civile et pénale des Tribunaux de Grande Instance de Mopti et Ségou, du TI de San et de la Justice à Compétence Etendue (JPCE) de Djenné

- Les capacités des magistrats et des greffiers sont renforcées dans l'utilisation du Microsoft Word et Excel ;
- L'efficacité et la productivité des services judiciaires sont améliorées.

5. Partenaires de mise en œuvre

Cette activité sera réalisée en partenariat avec la Cellule de Planification et des Statistiques et la Direction Nationale de l'Administration de la Justice du ministère de la Justice et des droits de l'Homme.

6. Contenu de la formation

Environnement Windows, Initiation à Microsoft Word et Microsoft Excell.

La formation se déroulera sur une durée de 5 jours.

3 cycles de formation seront organisés : à Mopti, Ségou et Bamako.

7. Bénéficiaires

Cet atelier de formation est organisé au profit des magistrats, greffiers et personnel de la DNAJ. Il concernera 95 participants dont 50 magistrats et 45 greffiers des juridictions ordinaires des zones d'intervention du PROSMED.

3 cycles de formation seront organisés : à Mopti, Ségou et Bamako.

			Magistrats	Greffiers	Total
Mopti	Mopti	TGI	3	2	
	Djenne	TI	3	2	
	Bandiagara	TI	3	2	
	Koro	JPCE	1	2	
	Bankass	JPCE	1	2	
	Douentza	JPCE	1	2	
	Total		12	12	24
Segou	Macina	JPCE	1	2	
	Niono	JPCE	1	2	
	San	TI	3	2	
	Kimparana	JPCE	1	2	
	Tominian	TI	3	2	
	Bla	TI	3	2	
	Segou	TGI	3	2	
	Baraouli	JPCE	1	1	
	Total		16	15	31
Bamako	Gao	TGI	3	2	
	Ansongo	JPCE	1	2	
	Menaka	JPCE	1	2	
	Nara	JPCE	1	2	
	Koutiala	TGI	3	2	
	Yorosso	JPCE	1	2	
	Diéma	TI	3	2	
	Yelimane	TI	3	2	
	Nioro	TI	3	2	

	DNAJ		3		
	Total		22	18	40
	TOTAL		50	45	95

8. Compétences:

- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du TIC ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans la formation des professionnels en Environnement Windows, Initiation à Microsoft Office (2016, 2019, 365);
- La disponibilité d'une antenne à Bamako, Mopti et Ségou est un atout ;

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION {À AJUSTER EN FONCTION DES BESOINS SPÉCIFIQUES DU PROJET}

- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine des TIC – 30 points maximum
30 points - 15 ans et plus ; 20 pts - 11-14 ans ; 10 pts - 10 ans.
- Au moins 5 ans d'expérience dans la formation des professionnels en Environnement Windows, Initiation à Microsoft Office (2016, 2019, 365) – 40 points maximum
40 points - 10 ans et plus ; 20 pts - 6-9 ans ; 10 pts - 5 ans.
- La Disponibilité d'antennes à Mopti et Ségou - 30 points maximum
30 pts – Antenne à Mopti et Ségou ; 15 pts – Antenne à Mopti ou à Ségou.

Score technique maximum disponible - 100 points.

METHODE D'EVALUATION (UNE SEULE OPTION DOIT ETRE CHOISIE) :

0 Prix le plus bas et offre techniquement conforme

L'attribution du marché est faite au titulaire dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant les deux :

- a) réactif/conforme/acceptable (respectant pleinement les termes de référence fournis), et
- b) offrant le prix/coût le plus bas

OU

X Analyse cumulative

L'attribution du contrat est faite au titulaire dont l'offre a été évaluée et déterminée comme :

- a) réactif/conforme/acceptable, et
- b) avoir obtenu la note cumulative la plus élevée parmi un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la demande de propositions.

*** Poids des critères techniques : 70%.**

*** Poids des critères financiers : 30%.**

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 % de la note technique maximale disponible (70 points) seront pris en compte pour l'évaluation financière.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre meilleure offre en prix hors taxes pour la fourniture des équipements listés ci-dessous. Votre offre doit nous parvenir au plus tard le

23/09/2022 à 12.00 heures (heure de Bamako) uniquement par email à receptionoffres.mali@undp.org